

FEDERATION INTERNATIONALE D'ESCRIME

CAHIER DES CHARGES

CHAMPIONNATS DU MONDE VETERANS



L'organisation des Championnats du Monde Vétérans est confiée par la FIE à une Fédération Nationale. Dans ce but, l'Organisateur pourra constituer un Comité d'Organisation des Championnats du Monde qui, dès sa constitution, communique directement avec la FIE, dont il reçoit les instructions.

Dès sa constitution et jusqu'à la fin de sa liquidation, le Comité d'organisation ou l'organisateur doit se conformer aux Statuts, le Règlement Administratif Cahier des charges de la FIE.

En dernier ressort, la compétence relative à toute question concernant les Championnats du Monde Vétérans appartient à la FIE.

Edition juillet 2023

Sommaire

1. OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET LOGISTIQUES.....	page 4
1.1 Inscriptions des tireurs	page 5
• participation.....	page 5
• inscriptions.....	page 5
• droits d'engagements.....	page 5
1.2 Désignation et prise en charge	page 6
• désignation et prise en charge.....	page 6
• arbitrage-vidéo, appareil sans fil	page 6
1.3 Transports - Hébergements.....	page 8
• transports.....	page 8
• hébergements.....	page 8
2. INFRASTRUCTURES ET LOCAUX.....	page 9
2.1 Les salles de compétition.....	page 10
• salle(s) des pistes annexes.....	page 10
• schémas directeurs des pistes annexes	page 11
• salle des phases d'élimination directe.....	page 13
• schémas directeurs de la salle des phases d'élimination directe	page 15
• salle de la finale.....	page 19
• schémas directeurs de la salle de la finale	page 22
• salle des phases d'élimination directe et de la finale.....	page 26
• schémas directeurs de la salle d'élimination directe et de la finale.....	page 27
• salles d'entraînement	page 31
• salles de contrôle général des armes et des équipements.....	page 31
2.2 Autres locaux.....	page 32
• salle (ou emplacement réservé) du Directoire Technique.....	page 32
• zone pour l'affichage des résultats	page 32
• locaux du service médical.....	page 32
• autres salles et espaces.....	page 33
3. LA COMPETITION.....	page 34
3.1 Programme de la compétition.....	page 35
• horaires indicatifs.....	page 35
3.2 Le Directoire Technique.....	page 36

• personnel affecté.....	page 36
• fonctions.....	page 36
• affectation des pistes.....	page 37
3.3 Le personnel de marquage.....	page 39
• diffusion des résultats.....	page 39
3.4 Le contrôle des armes et des équipements.....	page 40
• contrôle général.....	page 40
• vérifications pendant les poules et le tour préliminaire d'élimination directe.....	page 40
• vérifications pendant le tableau 64, 32 et la finale.....	page 40
3.5 Les cérémonies d'ouverture, de clôture et les finales.....	page 41
• cérémonie d'ouverture.....	page 41
• déroulement d'une finale.....	page 42
• cérémonie de clôture.....	page 44
• le présentateur-animateur.....	page 44
• zones réservées dans la tribune de la salle de finale.....	page 44
4. SERVICE MEDICAL.....	page 45
5. DIVERS.....	page 46
5.1 Sonorisation et communications internes.....	page 47
• sonorisation générale.....	page 47
• signalisation - fléchage.....	page 47
5.2 Publicité - Promotion - Partenariat.....	page 48
• presse écrite, radio et télévision.....	page 48
• partenaires et sponsors.....	page 48
• logotypes et drapeaux de la FIE.....	page 48
5.3 Conseils divers.....	page 49
• restauration.....	page 49
• service de surveillance - service d'ordre - sécurité.....	page 49
6. ANNEXES.....	page 50
• Tableaux d'affichage électronique ou le plasma sur chaque piste d'élimination directe.....	page 51
• Autres cahiers des charges obligatoire.....	page 52

1. OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET LOGISTIQUES

Une demande de candidature (voir en annexe) contenant le dossier complet doit parvenir au siège de la FIE 6 mois avant le Congrès FIE. La candidature sera analysée par le Comité Exécutif de la FIE, qui suit la réception du dossier de candidature

La procédure de candidature doit se dérouler selon les statuts et le Règlement d'organisation - chapitre 8 de la FIE

Un ou deux délégués suivront le déroulement de l'organisation des compétitions, en collaboration et support du Comité d'Organisation, jusqu'au début du Championnat. Les fonctions de ces délégués sont :

- de vérifier les installations fixes et le projet technique de réalisation du Championnat
- de collaborer avec le Comité d'Organisation pour la recherche, si nécessaire, des solutions pouvant permettre le meilleur déroulement des compétitions dans le respect des Règlements FIE
- d'établir, selon la proposition et en accord avec le Comité d'Organisation, les horaires de début et des finales des compétitions
- d'examiner tous les aspects techniques de l'organisation des transports, des services des fournisseurs spécialisés, de l'accueil, de l'accréditation, du contrôle des matériels, des hôtels officiels

01.1 INSCRIPTION DES TIREURS

Participation

La participation aux Championnats Vétérans est déterminée par l'article **o.63** du Règlement d'organisation de la FIE.

Inscriptions

Les inscriptions des tireurs doivent être effectuées par les fédérations nationales des concurrents **sur le site Internet de la FIE et auprès des organisateurs.**

Les inscriptions aux épreuves individuelles sont limitées à 4 tireurs dans chaque catégorie, par genre, par arme et par pays.

Droits d'engagement

Le montant des droits d'engagement est réglé par l'art. 6.2 du Règlement administratif de la FIE.

1.2 DESIGNATION ET PRISE EN CHARGE

Désignation et prise en charge

Le Comité d'organisation, qui percevra la totalité des droits d'engagement des délégations participantes, aura l'obligation d'inviter à ses frais les officiels suivants, qui seront pris en charge par l'organisateur selon les normes financières figurant au Règlement administratif de la FIE - Chapitre 7 :

- a) Le Président de la F.I.E. ou son représentant qui préside les Championnats du Monde et doit notamment contrôler le bon fonctionnement du Directoire technique.
- b) Quatre membres du Directoire technique, dont un du pays organisateur, désignés par le Comité exécutif de la F.I.E.
- c) Un membre de la Commission SEMI, désigné par le Comité exécutif de la F.I.E.
- d) Un membre de la Commission d'Arbitrage désigné par le Comité exécutif de la F.I.E.
- e) Un membre de la Commission médicale désigné par le Comité exécutif de la F.I.E.
- f) Les arbitres désignés par le Comité exécutif de la FIE.

De préférence, les officiels de a) à e) doivent provenir de la zone dans laquelle se déroulent les Championnats.

Arbitres

L'arbitrage aux Championnats du Monde vétérans est réalisé par les arbitres désignés par le Comité exécutif de la FIE, sélectionnés par la Commission d'arbitrage sur indication du Comité d'organisation et du Conseil des Vétérans.

Les arbitres doivent assister à la réunion d'arbitrage qui a lieu la veille des Championnats du Monde.

Les organisateurs sont responsables de l'organisation administrative et de la logistique de ces réunions.

Arbitrage-vidéo, appareil sans fil

Pour les compétitions individuelles des Championnats Vétérans, aux 3 armes, l'arbitrage-vidéo est **facultatif** (art. t.42.3 Règlement technique) et il peut être utilisé dès que l'horaire permet le déroulement de la compétition uniquement sur toutes les 4 pistes, et en tout état de cause dès le tableau de 32 pour les armes conventionnelles.

L'appareil sans fil est facultatif dans les compétitions Vétérans.

1.3 TRANSPORTS – HEBERGEMENTS

Transports

- mise en place d'un réseau de navettes entre :
 - les hôtels officiels et le lieu de compétition
 - les hôtels officiels et la gare et/ou l'aéroport, selon les horaires d'arrivée communiqués par les délégations

- des horaires précis et respectés seront distribués et affichés dans le hall de chaque hôtel officiel des Championnats des Vétérans et sur les lieux de la compétition.

- un transport spécifique devra être assuré pour le personnel technique de la compétition (gestion de compétition, piste et signalisation, affichage électronique, sans fil, arbitrage-vidéo). Ce transport doit arriver au lieu de compétition 1 heure avant le début de la première épreuve.

Hébergements

- le Responsable du Comité d'Organisation chargé de cette mission doit veiller à ce que tous les participants soient convenablement logés.

- celui-ci aura préalablement négocié des tarifs préférentiels pour les délégations.

2. INFRASTRUCTURES ET LOCAUX

Les locaux destinés aux épreuves doivent disposer des aménagements suivants :

- climatisation pour garantir une température comprise entre **17** et **22** degrés.
- éclairages des pistes ou autres non éblouissants et conformes aux exigences de la télévision
- décoration sobre et de bon goût (drapeaux des nations participantes, lumières, décoration florale...)
- vestiaires, douches, sanitaires...
- Toilettes femmes (minimum) - 2 toilettes pour 50 femmes maximum et 3 pour 100 maximum. Une toilette pour 40 femmes supplémentaires. (Pour 200 femmes, il doit donc y avoir 5 toilettes). Il doit y avoir un lavabo comme règle et un lavabo supplémentaire pour 2 toilettes.
- Toilettes hommes (minimum) - 2 urinoirs pour 100 hommes et une toilette pour 250 hommes. Un lavabo par toilette et un supplémentaire tous les 5 urinoirs. S'il n'y a pas d'urinoirs, utilisez les proportions des femmes.
- Toutes les toilettes doivent être nettoyées régulièrement, au moins une fois par jour, et du papier hygiénique et du savon pour les mains doivent être fournis.
- Les lavabos doivent être alimentés en eau chaude et froide.
- Au moins un vestiaire privé, réservé aux athlètes, doit être disponible pour chaque genre.
- Les toilettes et les vestiaires doivent être clairement signalés à l'aide de panneaux compréhensibles universellement pour les différents genres.

L'installation d'une **sonorisation** adéquate doit permettre l'information simultanée de toutes les personnes présentes sur l'ensemble du site des compétitions (salles de compétition, vestiaires, salles annexes...).

L'organisateur doit s'informer des besoins en électricité (positionnement, nombre, puissance, voltage, type de fiche...) des différents prestataires et intervenants.

Les Championnats des vétérans, compétitions officielles de la FIE, doivent être organisées exclusivement avec du matériel et des équipements homologués par la FIE, tels que :

- **Pistes d'escrime**
- **Appareils de signalisation et enrouleurs**
- **Equipement pour la vidéo-arbitrage**
- **Equipement pour le contrôle des armes**

2.1 LES SALLES DE COMPETITION

La Fédération Internationale d'Escrime propose une configuration de site de compétition type quel que soit le nombre de tireurs engagés.

La phase de tour de poules et les tableaux préliminaires se dérouleront (selon le nombre des participants) sur 8 pistes ou plus. Le tableau de 64 pourra se dérouler sur 8 pistes pour les armes qui ne sont pas conventionnelles, mais il serait préférable de n'utiliser que 4 pistes. A partir du tableau de 32 la compétition se déroulera obligatoirement sur 4 pistes.

Les configurations de site possibles sont les suivantes :

- 1 salle avec 4 pistes de couleurs + 1 salle de finale + 4 pistes annexes
- ou**
- 1 salle avec 5 pistes de couleurs (piste de finale au centre) + 4 pistes annexes

Les assauts d'élimination directs (128, 64, 32, 16) doivent s'enchaîner immédiatement dès qu'une piste se libère, conformément à l'horaire programmé et respectant le règlement en vigueur avec les temps minimums par assauts suivants :

- sabre : 10 minutes
- fleuret : 15 minutes
- épée : 15 minutes

L'emplacement et les couleurs des pistes doivent être scrupuleusement respectés.

Salle(s) des pistes annexes

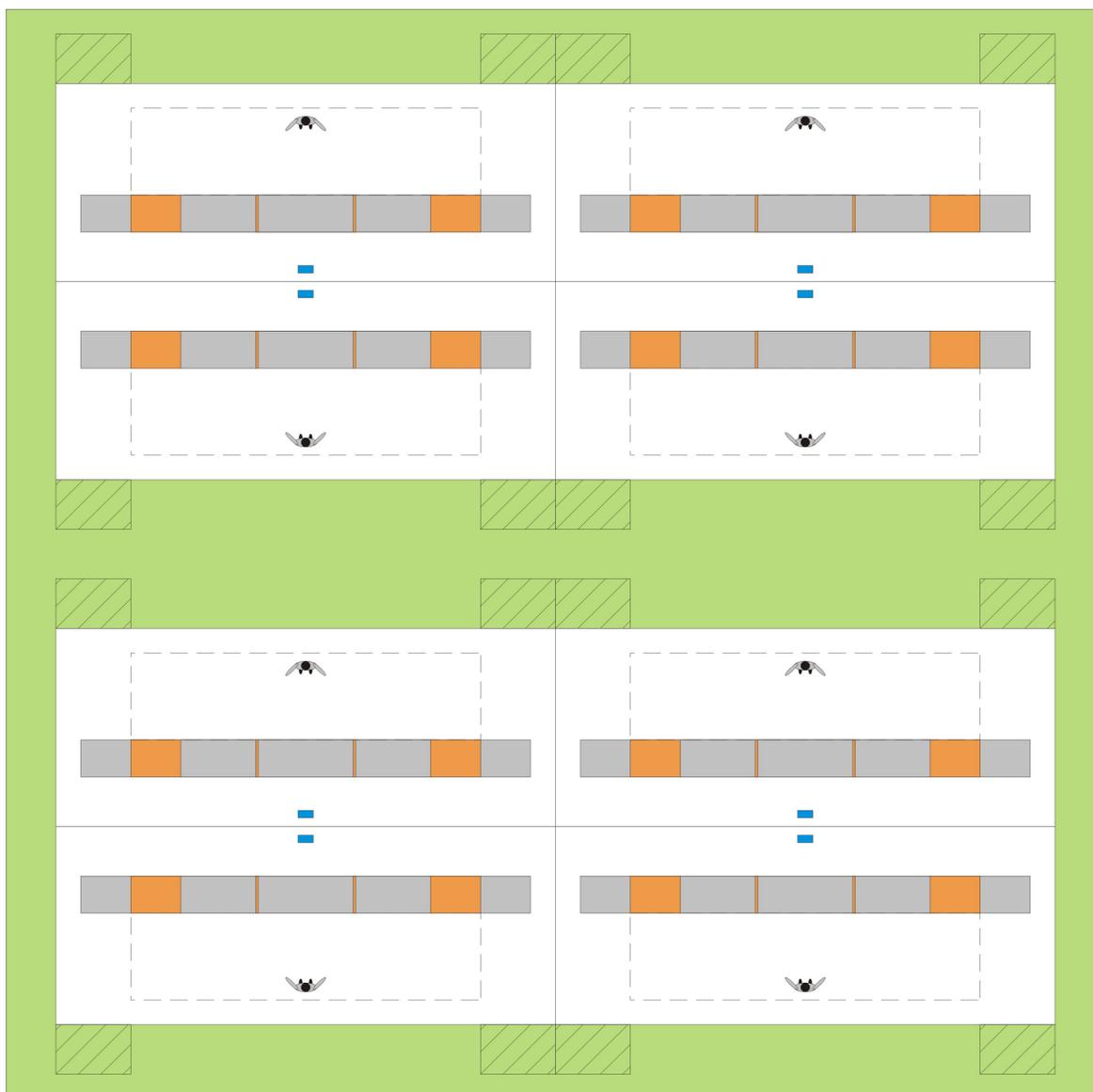
- 5 ou 8 pistes au minimum.
- ces pistes, posées sur un sol souple, peuvent être réparties dans plusieurs locaux à condition qu'ils soient proches les uns des autres et fassent partie du même ensemble.
- chaque piste devra être équipée d'1 appareil de signalisation et de 2 enrouleurs, l'ensemble étant bien évidemment conforme aux normes FIE.
- une zone réservée avec des chaises pour les tireurs sera aménagée à chacune des extrémités de la piste en dehors de la zone de combat.
- la zone d'arbitrage sera de 3m50 au minimum.
- les pistes devront être numérotées.
- un ou plusieurs postes médicaux devront être disposés avec le personnel compétent.
- un service d'ordre devra assurer la bonne circulation des personnes et veiller à ce que seuls les tireurs en match et l'arbitre soient dans l'aire de combat.

Les schémas directeurs suivants présentent la disposition d'une salle comportant 8 pistes et les distances minimums à respecter.

Accessibilité

Cette salle ou ces salles seront accessibles à tous (public, tireurs, entraîneurs, officiels...).

Design de la salle des pistes annexes

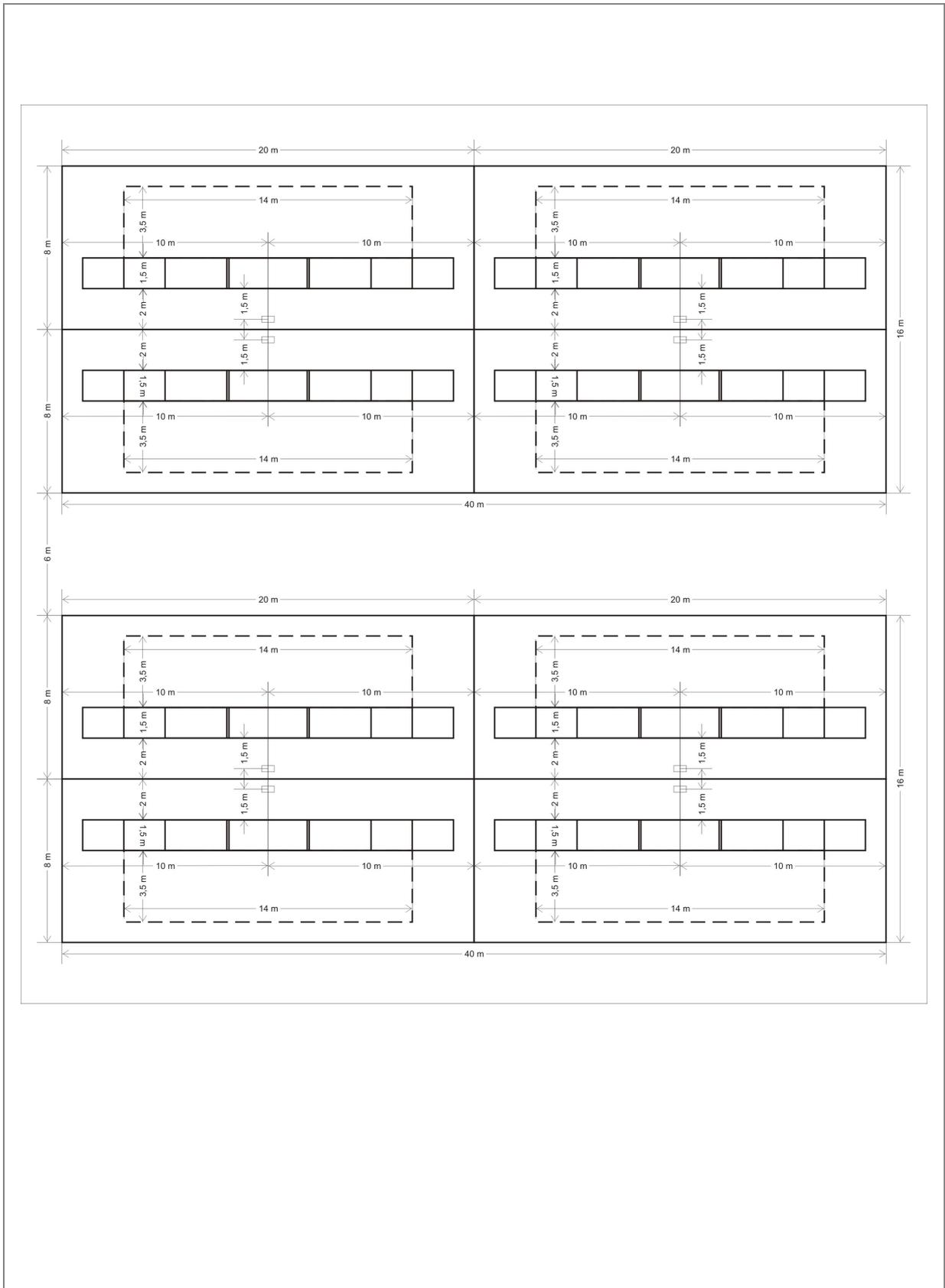


 tribune
 aire de combat limitée par des barrières ou panneaux publicitaires

 zone d'arbitrage (vierge de tout obstacle)
 zone de circulation

 placement des équipes (barrières et chaises)
 appareil de signalisation

Schéma directeur de la salle des pistes annexes (dimensions)



Salle des phases d'élimination directe

- **4 pistes** en couleur **ou sur des moquettes** de couleurs différentes.
- chacune des **4 zones de couleur** devra mesurer approximativement **20 mètres de long par 10 mètres de large**.
- chaque piste devra être équipée du matériel suivant, conforme aux normes FIE :
 - un appareil de signalisation et 2 enrouleurs ; (appareil sans fil) selon les obligations réglementaires de la compétition
 - un tableau d'affichage électronique ou des grands plasmas pour chaque piste, double-face si les gradins sont des deux côtés, affichant les noms et nationalités des tireurs, le score, les manches, les cartons, le temps, la priorité (voir le schéma en annexe). A titre exceptionnel il sera possible d'afficher le nom des athlètes sur des cartons imprimés.
 - un tableau d'affichage électronique ou des grands plasmas arborant les matchs et les horaires du tableau 32, voir du tableau 64 (voir le schéma en annexe). A titre exceptionnel il sera possible d'afficher le nom des athlètes sur des cartons imprimés.
 - des appareils de signalisation avec enrouleurs de réserve seront prévus.
 - Si la vidéo-arbitrage est utilisée, un emplacement pour la caméra de la vidéo-arbitrage, située toujours du même côté que l'arbitre -à l'extérieur de l'aire de combat-. Un poste arbitrage vidéo situé du même côté que l'arbitre) facultatif

Pour les Championnats des vétérans, des appareils de signalisation pourront être acceptés exceptionnellement en remplacement des tableaux d'affichage électronique.

- une zone réservée avec des chaises pour les entraîneurs sera aménagée à chacune des extrémités de la piste
- la **zone d'arbitrage sera de 3m50 au minimum de la piste**.
- l'ensemble des 4 aires de combat devra être entouré de barrières.
- des zones avec tables et chaises devront être aménagées pour :
 - les représentants du Directoire Technique
 - le service médical et de secours
 - le délégué à l'arbitrage de la FIE
 - la gestion des tableaux d'affichage
 - la presse
- une **installation « sono » avec micro** sera mise à la disposition du Directoire Technique.

- un **service d'ordre** devra assurer la bonne circulation des personnes et veiller à ce que seuls les tireurs en match et l'arbitre soient dans l'aire de combat, et que seuls les personnes autorisées soient présentes dans la salle de compétition (officiels, arbitres, techniciens, photographes...).

- cette salle devra disposer de gradins ou de tribunes pouvant accueillir le nombre de spectateurs potentiels.

- les schémas directeurs suivants présentent la disposition d'une salle comportant les 4 pistes et les **distances minimums à respecter**.

La chambre d'appel, qui peut être organisée pour ces compétitions à partir du tableau de 32 ou de 16, pourra être à l'intérieur de la salle de compétition mais devra être délimitée et son accès contrôlé. Elle devra comprendre un emplacement pour le **contrôle des armes** et des chaises **pour les tireurs et les arbitres en attente**. La chambre d'appel doit également comprendre un emplacement pour le système sans fils, s'il est prévu.

Il serait préférable que cette chambre d'appel se situe dans une salle ou un couloir contigu à la salle de compétition des finales et elle doit avoir des dimensions de 60/90 m².

Accessibilité

- les officiels
- les arbitres
- les techniciens
- les tireurs appelés et leurs entraîneurs
- le personnel des différents médias
- les médecins et kinés

Design de la salle des phases d'élimination directe et 1 tribune

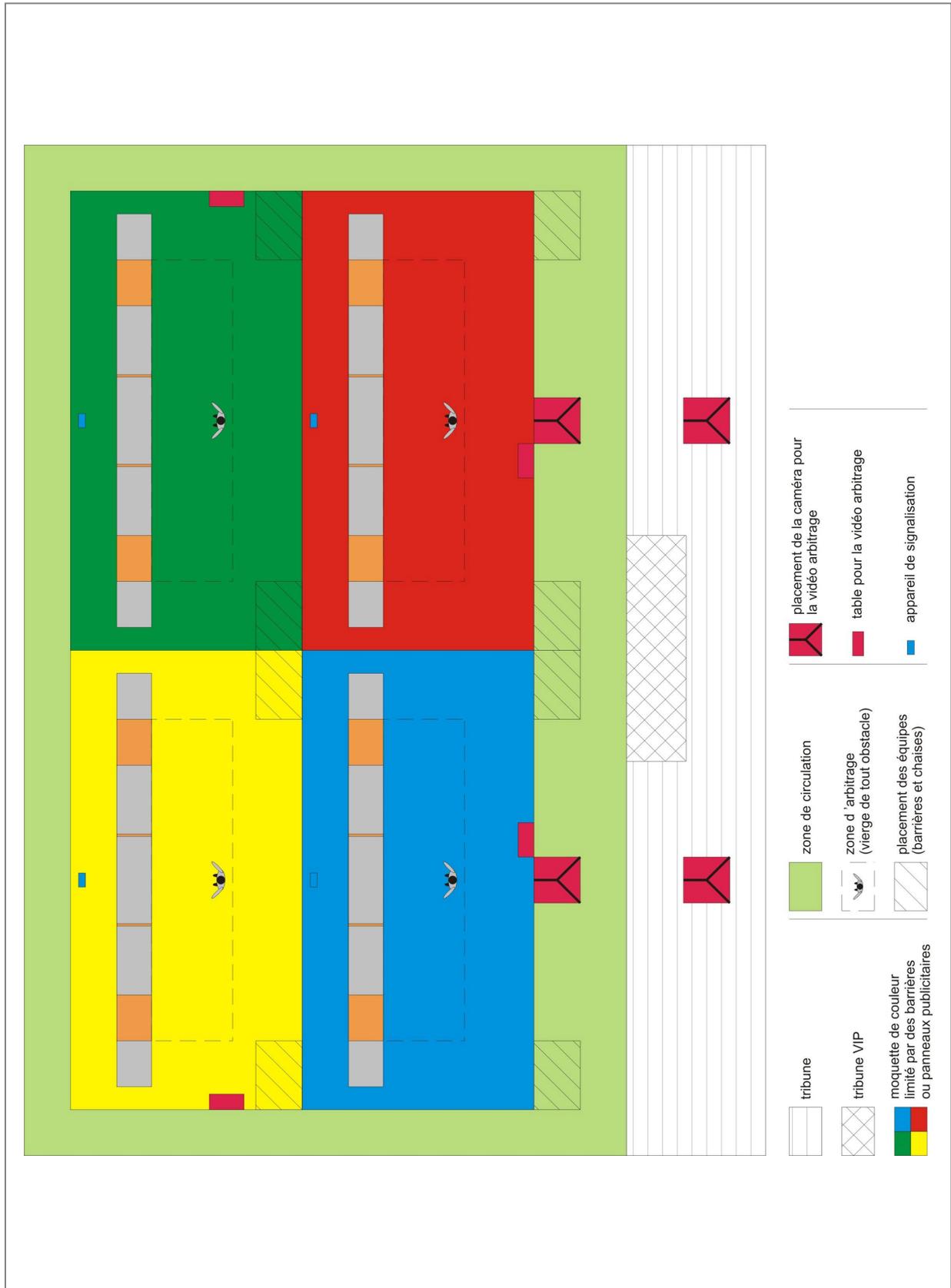
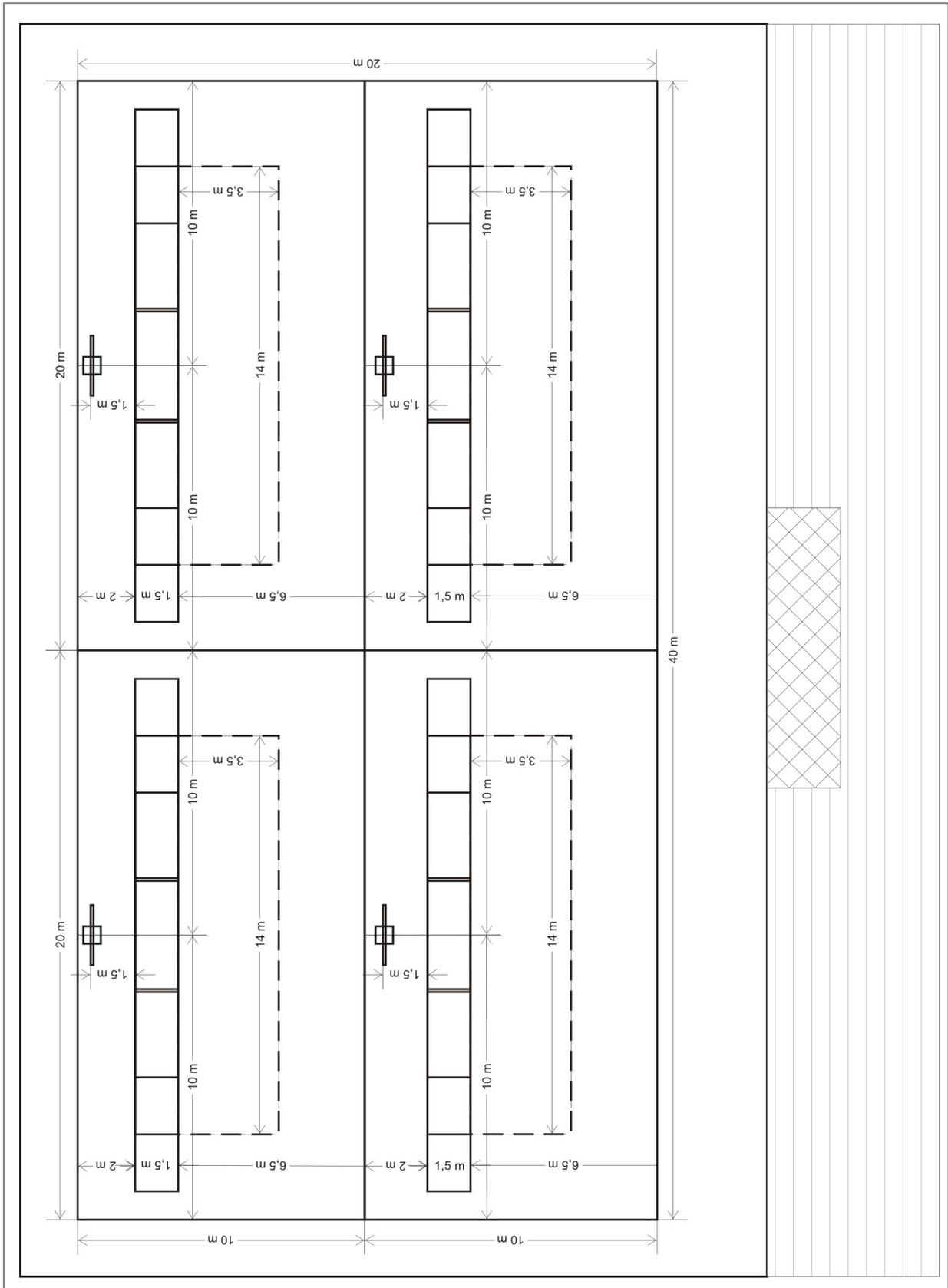


Schéma directeur de la salle des phases d'élimination directe et 1 tribune (dimensions)



Design de la salle des phases d'élimination directe et 2 tribunes

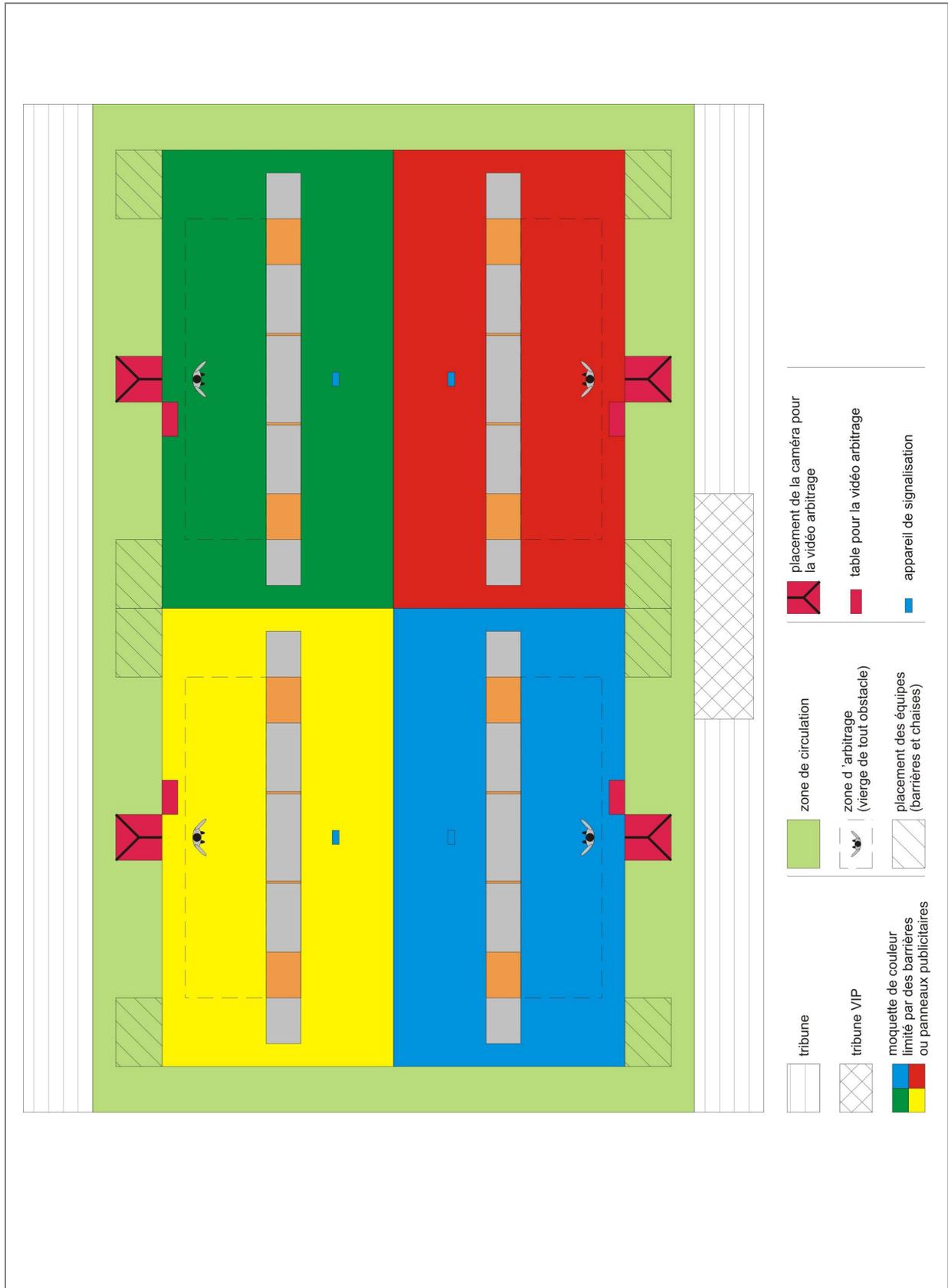
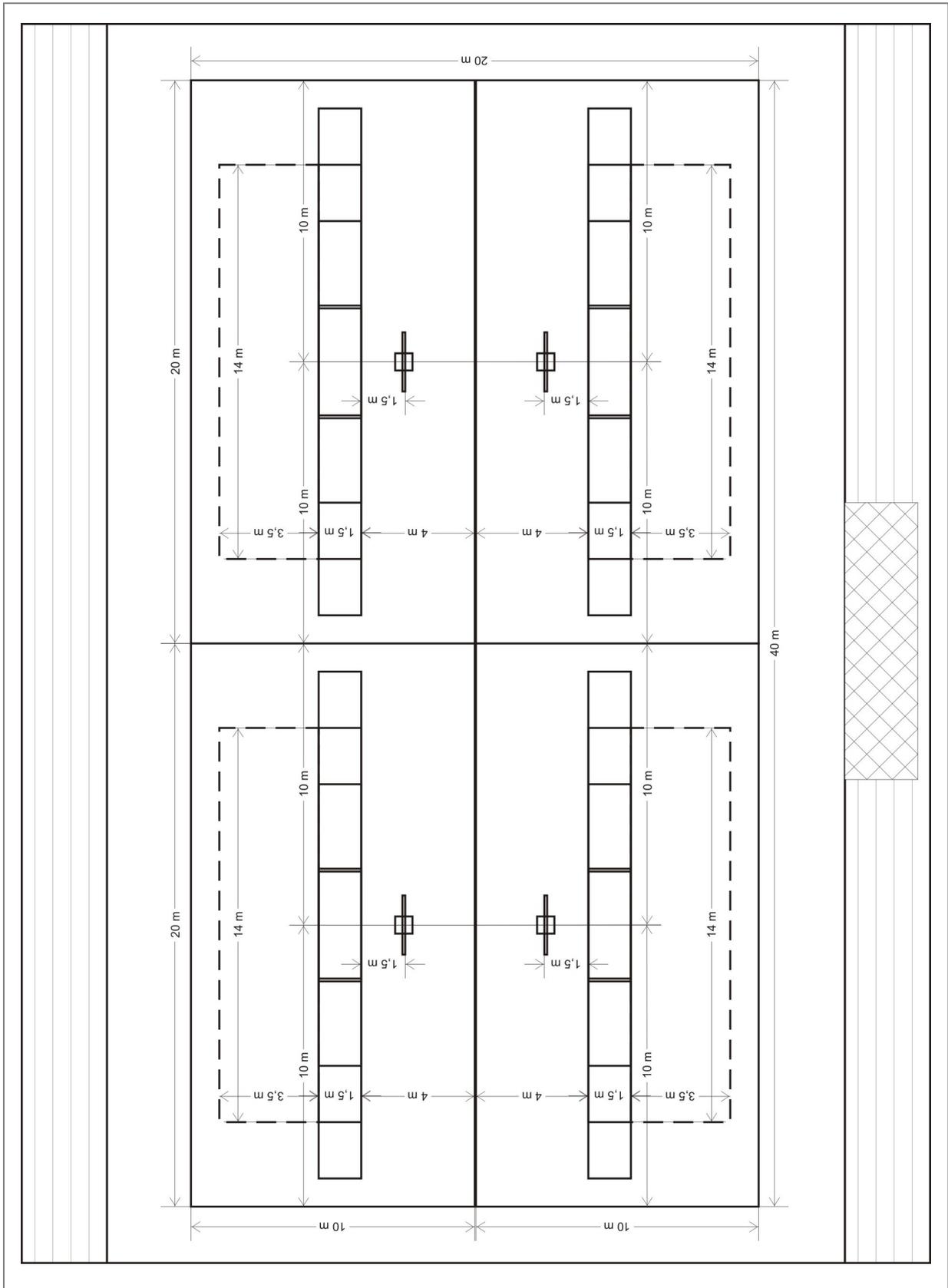


Schéma directeur de la salle des phases d'élimination directe et 2 tribunes (dimensions)



Salle de la finale

- **1 piste unique** :
 - de 1,50 m à 2 m de large.
 - longueur : 18m.
 - surélevé de 30 à 50 cm comportant les sécurités latérales nécessaires et des plans inclinés en bout de piste.

- cette salle devra disposer de gradins ou tribunes pouvant accueillir le nombre de spectateurs potentiels.

- la piste devra être équipée du matériel suivant, conforme aux normes FIE :
 - un appareil de signalisation et 2 enrouleurs (même si le système sans fil est utilisé)
 - un tableau d'affichage électronique, double-face ou des grands plasmas si les gradins sont des deux côtés, affichant les noms et nationalités des tireurs, le score, les manches, les cartons, le temps, la priorité (voir le schéma en **annexe**). A titre exceptionnel il sera possible d'afficher le nom des athlètes sur des cartons imprimés.
 - 2 chronomètres de grande taille en bout de pistes ou 2 appareils de signalisation esclaves.
 - une installation judicieuse de plusieurs jeux de répéteurs de signalisation pourra être réalisée pour une bonne vision de l'arbitre et du public.
 - des appareils de signalisation avec enrouleurs de réserve seront prévus.
 - un tableau d'affichage électronique arborant les matchs et les horaires du tableau de 8, suffisamment dimensionné pour être lu par les derniers rangs du public (voir le schéma en **annexe**). Il peut être remplacé à titre exceptionnel par de grands écrans plasmas ou par de grands papiers affichés près des tribunes.
 - (un emplacement pour la caméra du vidéo-arbitrage, s'il est prévu, situé toujours du même côté que l'arbitre -à l'extérieur de l'aire de combat).

- une zone réservée avec des chaises pour les entraîneurs sera aménagée à chacune des extrémités de la piste, à l'extérieur de l'aire de combat pour les tableaux d'élimination directe.

- la **zone d'arbitrage sera de 4 mètres au minimum** par rapport à la piste.

- des zones avec bureaux et chaises, à l'extérieur de l'aire de combat, devront être aménagées pour :

- les représentants du Directoire Technique.
- le délégué d'arbitrage FIE.
- un service médical.
- la gestion des tableaux d'affichage.

- une **installation « sono » de qualité** devra être installée :

- un micro pour le Directoire Technique.
- un micro sans fil pour l'arbitre.
- un micro sans fil pour le présentateur.
- la diffusion des hymnes nationaux et de la musique d'ambiance.

- un **service d'ordre** devra assurer la bonne circulation des personnes et veiller à ce que seuls les tireurs en match et l'arbitre soient dans l'aire de combat, et que seuls les personnes autorisées soient présentes dans la salle de compétition (officiels, arbitres, techniciens, photographes...).

Une chambre d'appel pourra être mise en place à proximité de la salle de finale si celle de la salle des 4 pistes de couleur est trop éloignée.

- un **podium** pour la cérémonie de remise des prix pour les épreuves individuelles, avec une large marche permettant d'accueillir les 2 troisièmes

- un **dispositif pour hisser les 4 drapeaux** des nations représentées sur le podium.

- une **zone d'échauffement proche** (isolé de la salle de finale), mais indépendante, pour les tireurs en attente de leur match.

- un **poste médical** de premier secours.

- un emplacement pour la presse et les caméras de télévision.

- une décoration soignée de la salle :

- le drapeau de la FIE et le drapeau du pays organisateur, entourés des drapeaux de toutes les nations participantes.
- tapis, moquettes, décorations florales...

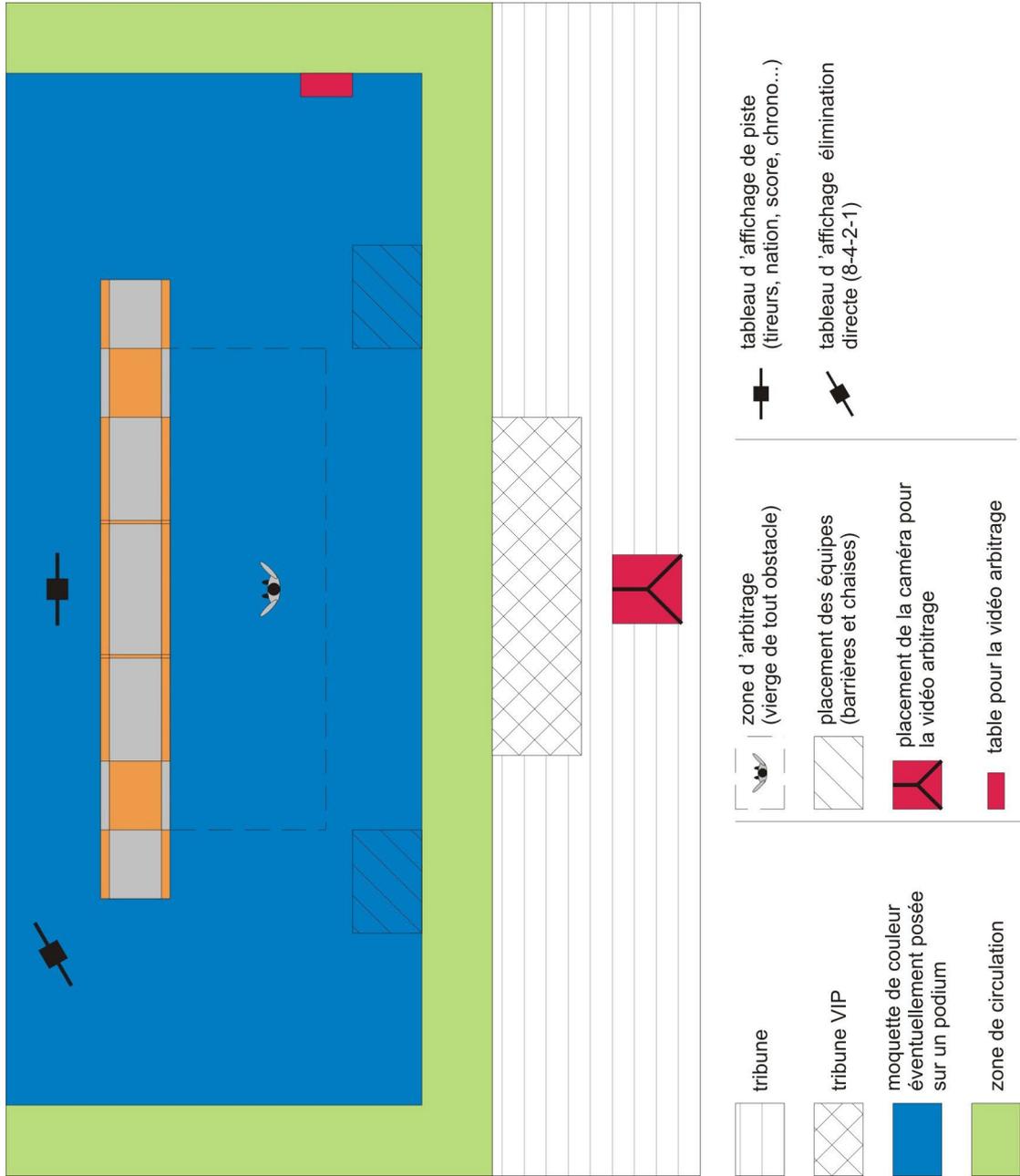
- les schémas directeurs suivants présentent la disposition d'une salle de finale et les **distances minimums à respecter**.

Accessibilité

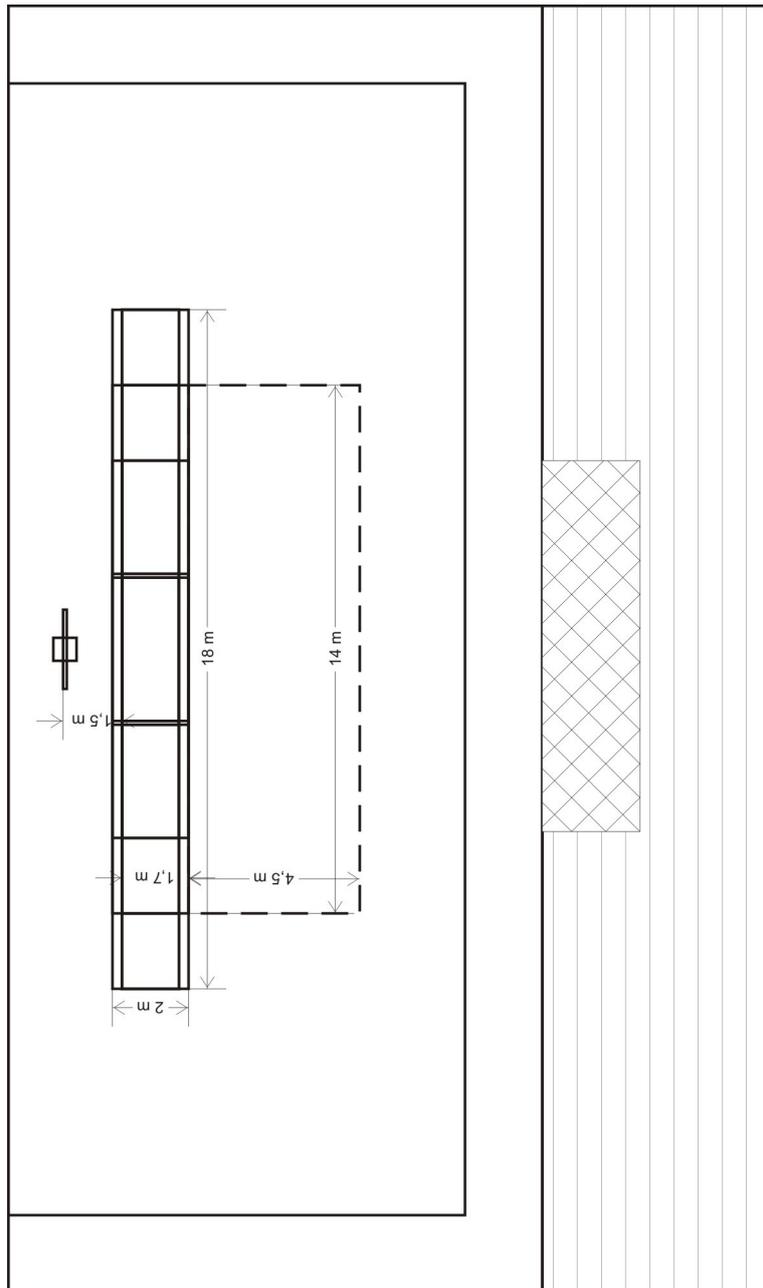
- les officiels
- les arbitres
- les techniciens
- les tireurs appelés
- les entraîneurs pendant la minute de pause de la compétition individuelle

- les médecin et kinés de chaque délégation
- les photographes de la presse

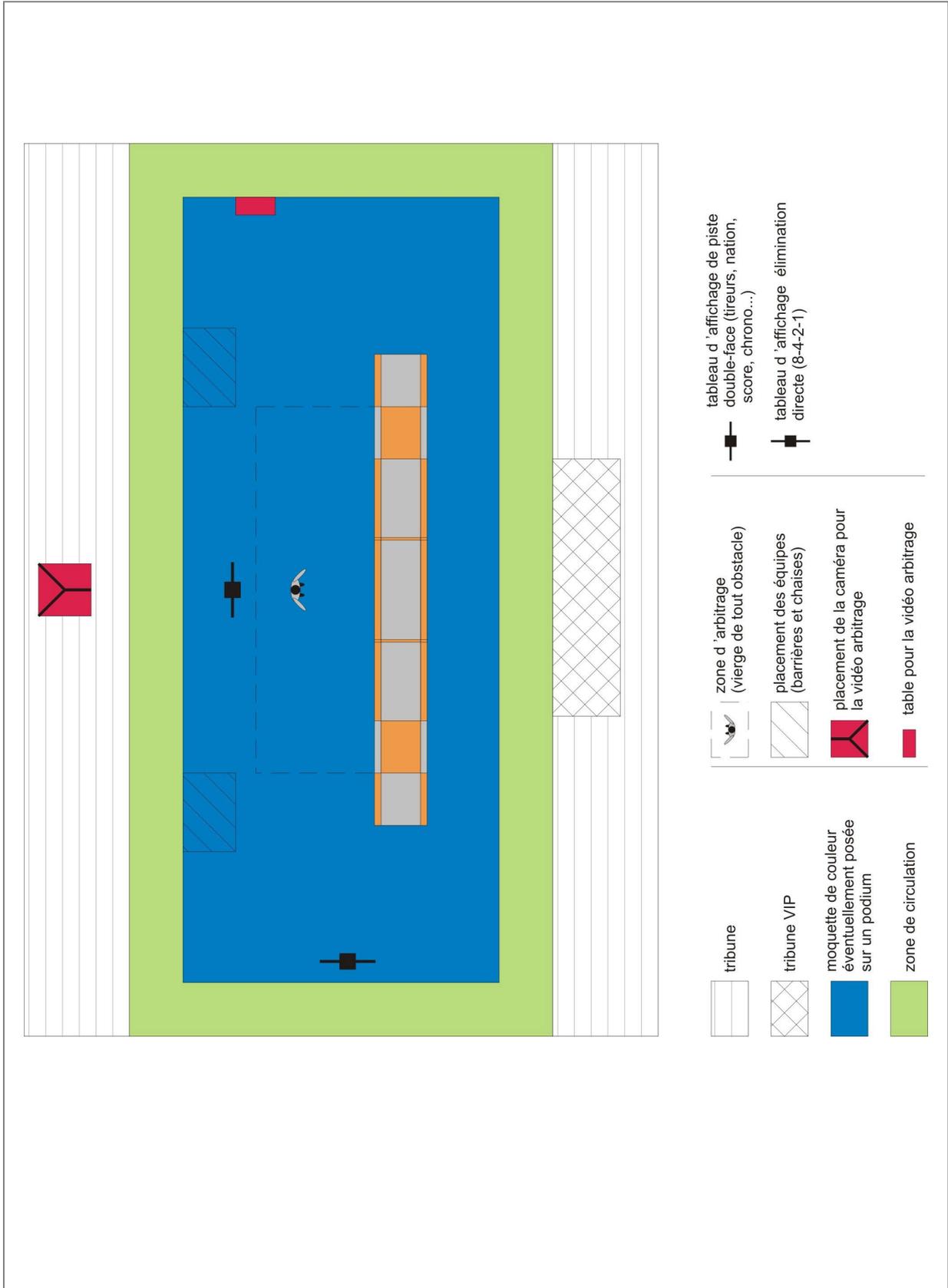
Design de la salle de finale et 1 tribune



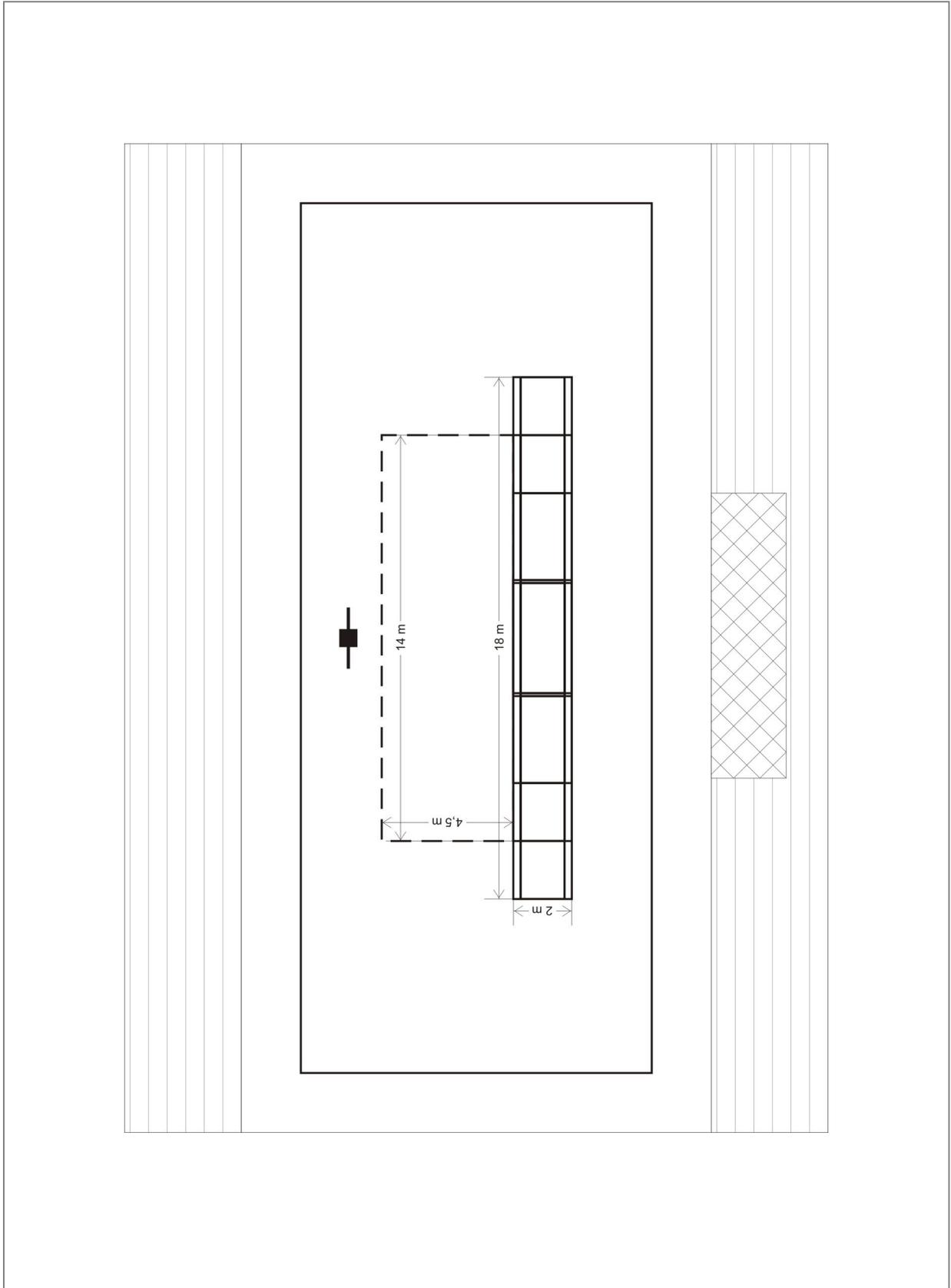
**Schéma directeur de la salle de finale
et 1 tribune (dimensions)**



Design de la salle de finale et 2 tribunes



**Schéma directeur de la salle de finale
et 2 tribunes (dimensions)**



Salle des phases d'élimination directe et de la finale

- **5 pistes** en couleur ou sur moquette de **couleurs différentes** dont **1 piste de finale** sur un podium au centre de ces 4 pistes.

- **4 zones de couleur** devront mesurer approximativement **20 mètres de long par 8 mètres de large**.

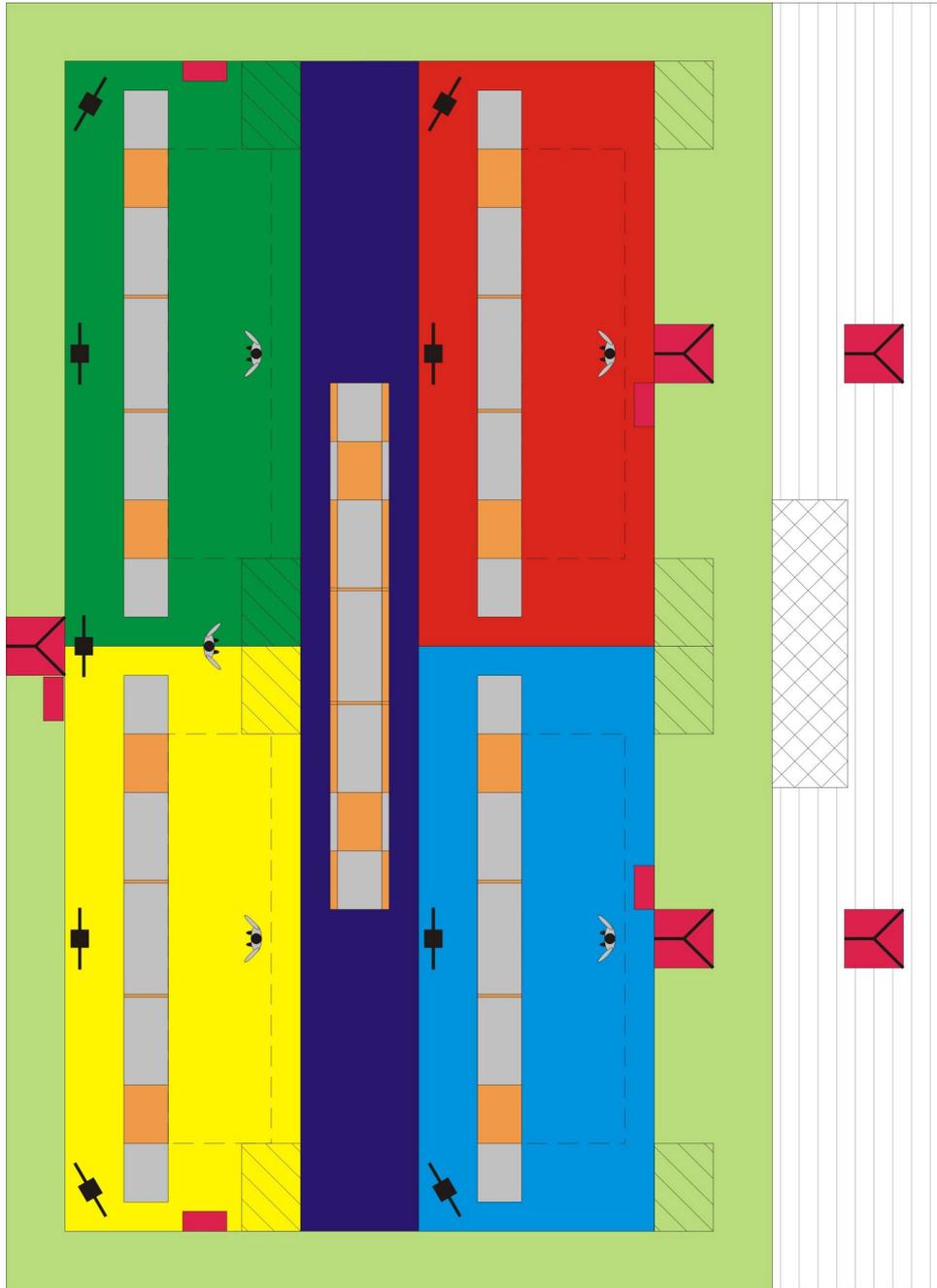
- **1 zone de couleur différente d'environ 40 mètres de long par 4 mètres de large minimum** s'intercalera entre les autres pistes de couleur pour accueillir le podium de finale (comme dessiné sur le schéma directeur suivant).

- l'équipement nécessaire et la configuration de cette salle devront être conformes aux directives citées au préalable séparément lors la description des salles des 4 pistes de couleur et de la finale.

- avant les phases finales, pour une meilleure visibilité de l'aire de combat, le matériel qui n'est plus nécessaire au bon déroulement de la finale devra être retiré.

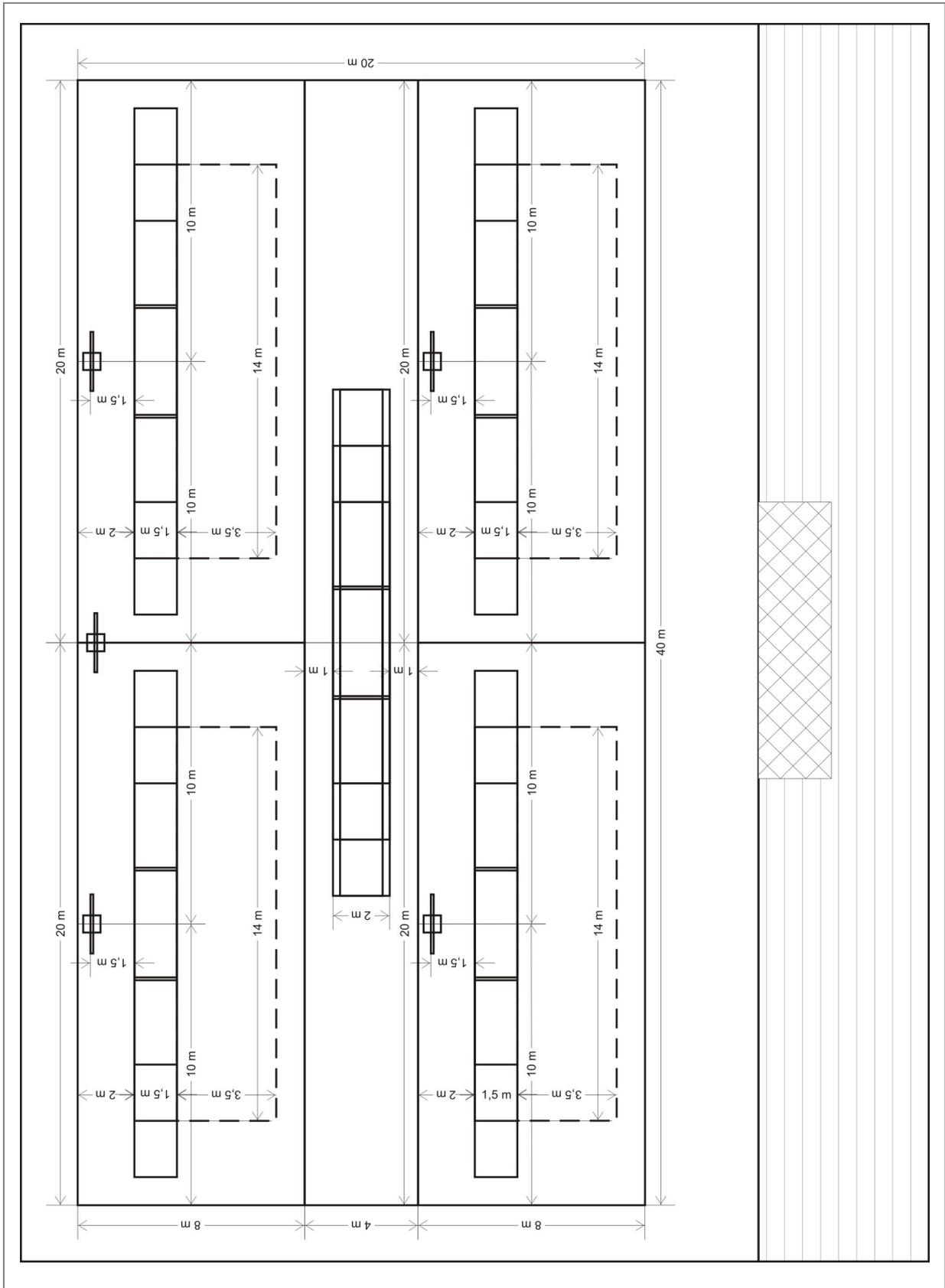
- les schémas directeurs suivants présentent la disposition d'une salle comportant les 5 pistes et les **distances minimums à respecter**.

Design de la salle des phases d'élimination directe et de la finale et 1 tribune



-  tribune
-  tribune VIP
-  moquette de couleur limitée par des barrières ou panneaux publicitaires
-  zone de circulation
-  zone d'arbitrage (virgée de tout obstacle)
-  placement des équipes (barrières et chaises)
-  placement de la caméra pour la vidéo arbitrage
-  table pour la vidéo arbitrage
-  tableau d'affichage de piste double-face (tireurs, nation, score, chrono...)
-  tableau d'affichage élimination directe (32-16-8-4-2-1)

Schéma directeur de la salle des phases d'élimination directe et de la finale et 1 tribune (dimensions)



Design de la salle des phases d'élimination directe et de la finale et 2 tribunes

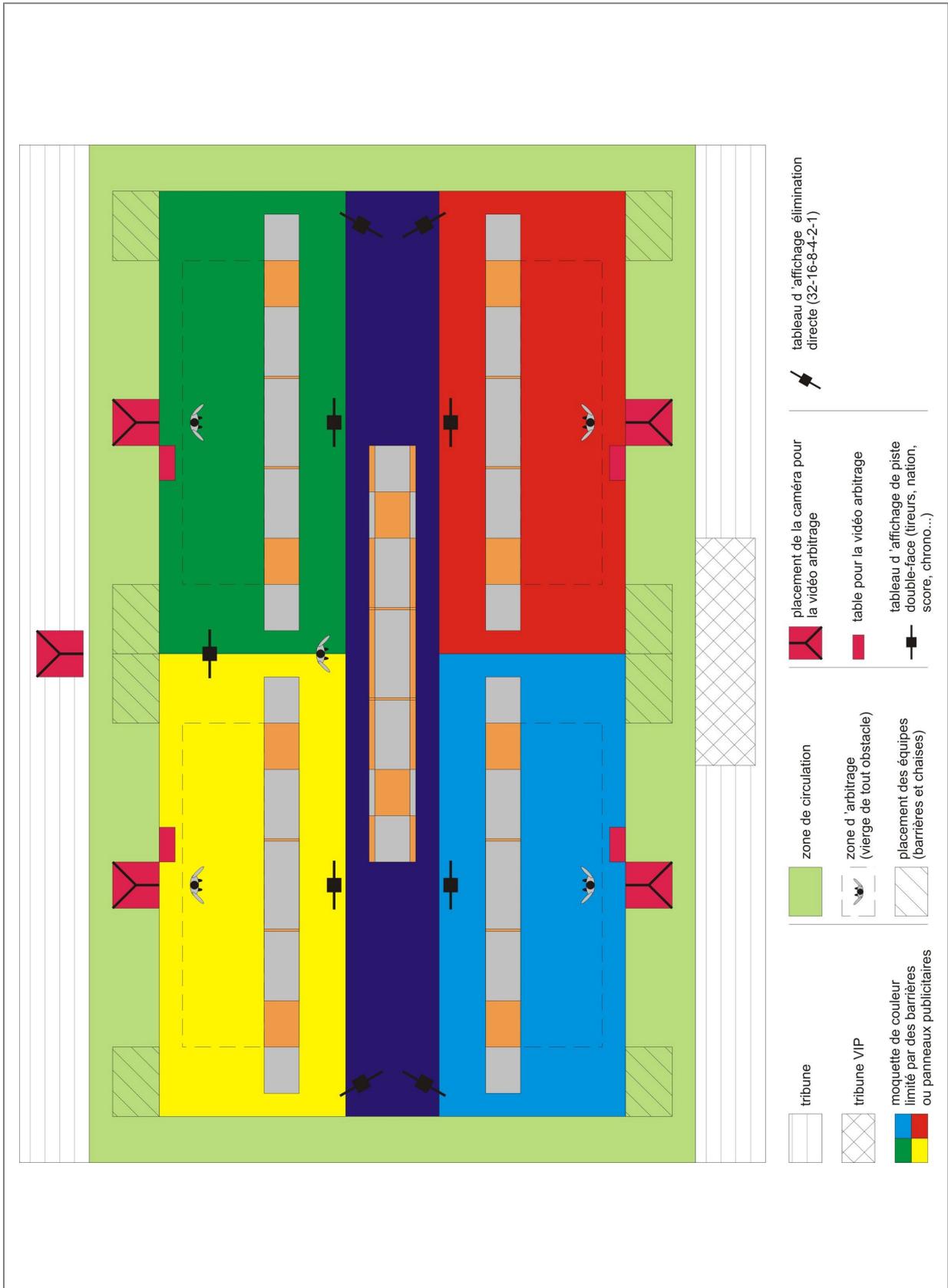
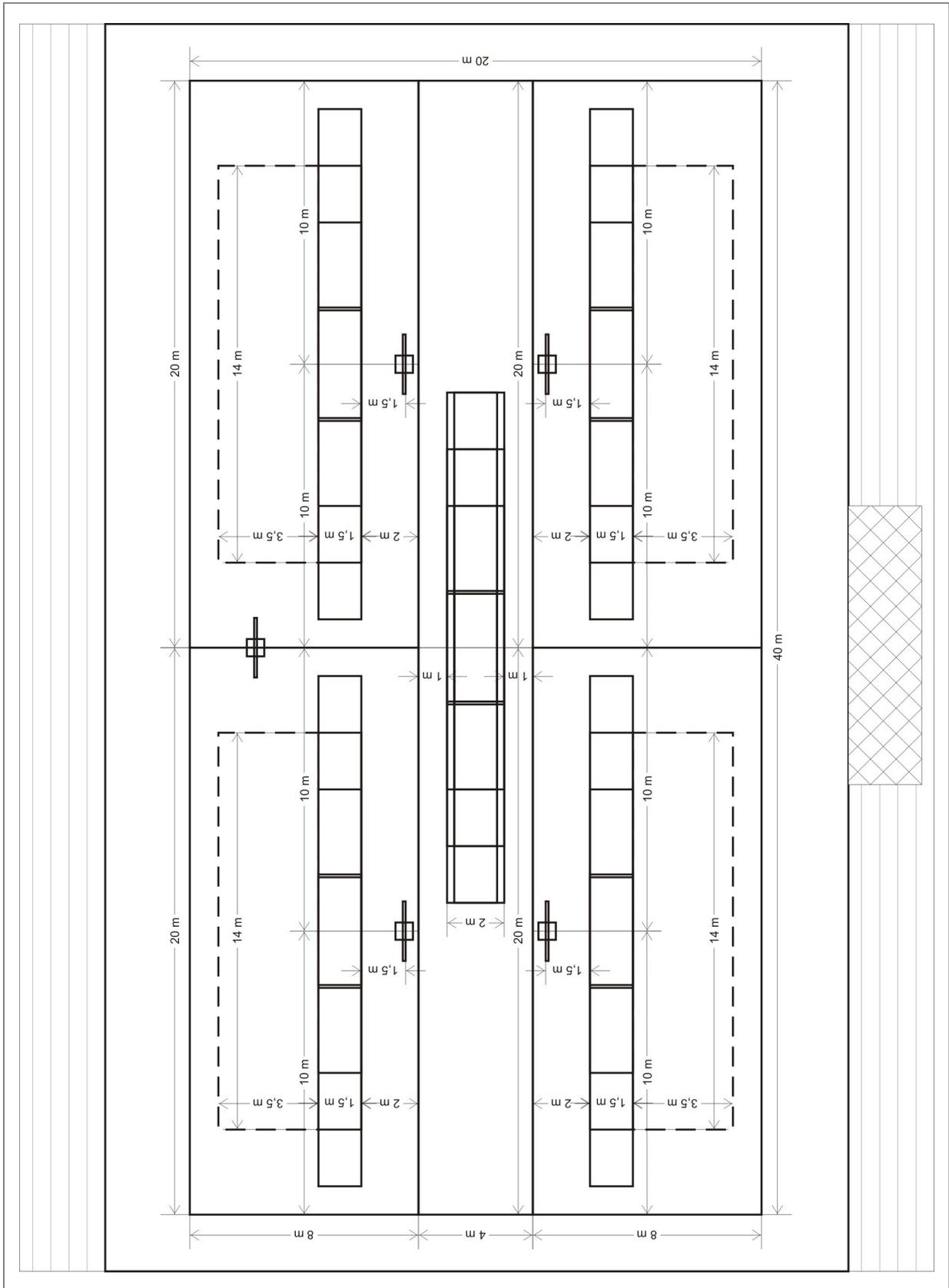


Schéma directeur de la salle des phases d'élimination directe et de la finale et 2 tribunes (dimensions)



Salles d'entraînement

- une ou plusieurs salles spécifiques comportant :
 - 4 ou un nombre égale aux pistes utilisées par la compétition selon les participants au Championnat
 - chaque piste sera équipée du matériel de signalisation nécessaire.
- cette salle (ou ces salles) sera uniquement accessible aux délégations.
- un planning d'occupation de la salle sera établi et distribué à chaque participant.
- un service d'ordre devra en assurer et en contrôler les accès.

Accessibilité

- les tireurs
- les entraîneurs
- les chefs de délégation
- le service médical
- la FIE, le D.T.

Salles de contrôle général des armes et des équipements

- une grande salle permettant d'accueillir les tireurs et de réceptionner les équipements pour le contrôle.

Accessibilité

- le personnel affecté
- les tireurs

- un local contigu au précédent avec le matériel nécessaire, au contrôle des armes et des équipements et conforme aux normes FIE. Cette salle doit être opérationnelle et ouverte 24 heures avant le début de la première épreuve.

- 2 postes de contrôle des armes seront installés dans la chambre d'appel.

2.2 AUTRES LOCAUX

Salle (ou emplacement réservé) du Directoire Technique

- il est préférable que l'emplacement du D.T. soit situé dans la salle de la compétition
- surface minimum : 30 m².
- 3 tables au minimum de 2 m de long avec chaises.
- 1 ou plusieurs ordinateurs pour la gestion de la compétition avec 1 ou plusieurs imprimantes (si possible laser).
- 1 ordinateur avec imprimante, équipé d'un logiciel traitement de texte et tableur.
- du matériel de réserve en cas de panne (imprimante, ordinateur, cartouche d'encre etc.)
- 1 accès internet avec câble
- 1 photocopieur performant.
- 1 micro permettant de diffuser des informations sur l'ensemble du site de compétition.
- 1 espace réservé pour le délégué d'arbitrage FIE.

La zone d'affichage des résultats devra se trouver à proximité.

Accessibilité

- les membres du Directoire Technique
- le personnel affecté
- les chefs de délégation

Zone pour l'affichage des résultats

Des grands panneaux seront disposés dans un espace suffisamment important afin de permettre une consultation facile à un grand nombre de personnes. Plusieurs espaces pourront être aménagés.

Locaux du service médical

- 1 salle pour accueillir l'**infirmerie de premiers soins**.

Le **cahier des charges médical** est à consulter sur le site Internet de la FIE.

Autres salles et espaces

- **1 atelier de réparation**, muni de 2 établis avec étaux et outillage nécessaire au montage des armes doit être mis à la disposition des délégations avant la compétition et pendant toute la durée de celle-ci.

- **1 salle de repos pour les arbitres**, avec des rafraichissements et une collation à disposition, des fauteuils et une grande table, un ordinateur avec connexion internet.

3. LA COMPETITION

3.1 PROGRAMME DE LA COMPETITION

Il comprendra:

- la veille du début des épreuves (ou le matin de la compétition) une réunion des arbitres
- la veille du début des épreuves la réunion du Directoire Technique
- la cérémonie d'ouverture avant la première finale
- la cérémonie de clôture avant la dernière finale
- chaque jour, une épreuve féminine et une épreuve masculine d'une arme différente

Horaires indicatifs

Les engagements étant clos selon l'accréditation à la veille de chaque compétition, le Directoire Technique doit publier la liste des tireurs présents ainsi que les horaires et la composition de chaque poule dans les hôtels officiels et dans le lieu de la compétition la veille de la compétition à 19 heures au plus tard. Il n'y a pas de tireurs exemptés.

Des transports échelonnés en fonction de ces horaires entre les hôtels et le lieu de la compétition devront être prévus et affichés (chaque tireur doit avoir la possibilité d'arriver au moins 1 heure avant le début de son tour de poule).

3.2 LE DIRECTOIRE TECHNIQUE

Personnel affecté

Personnel spécialisé :

- le Directoire Technique doit être composé selon l'article **o.16** du Règlement d'organisation.
- **1 ou 2 opérateurs sur ordinateur maîtrisant le logiciel de gestion de compétition conforme au règlement de la FIE.**

Autre personnel :

- 2 personnes pour vérifier les documents, classer, archiver et porter à l'affichage

Fonctions

-Les tireurs **doivent être inscrits par leurs Fédérations nationales** et doivent confirmer leur présence à la compétition avec le droit d'engagement et le retire de l'accréditation. La liste des inscrits sera publiée à 17h00 (heure locale) la veille du début de l'épreuve.

- confrontation des listes avec les listes des absents qui n'ont pas retiré l'accréditation ou annoncés par le chef de délégations

- à 19h00 la veille de chaque compétition :

1. affichage des listes des participants en ordre structuré et selon le classement initial
2. affichage de la formule de la compétition (nombre de participants, nombre de poules, le nombre de tireurs éliminés après les poules, ...).
3. composition des poules et **affichage des poules avec les horaires du début et les pistes**

- **affichage des résultats après les poules et du classement des qualifiés** et des éliminés

- à partir de la fin de l'affichage des résultats des poules, les délégations auront 10 minutes à disposition pour des éventuelles réclamations et corrections

- une fois les 10 minutes écoulées, on affiche les tableaux d'élimination directe (avec les horaires des matchs) et mise à jour des résultats

- **tirage au sort des arbitres et établissement des feuilles de match.**

- **tous les documents établis par le Directoire Technique devront être affichés.**

Le Directoire Technique doit envoyer à la FIE les résultats et l'ensemble du dossier de la compétition après la fin de la compétition.

Les résultats et les classements sont la propriété de la FIE, ils peuvent être publiés sur le site de l'organisateur. Ils ne peuvent pas être affichés directement sur le site Internet de la société en charge de la gestion des résultats, ou sur tout autre site, sans l'accord express de la FIE

Affectation des pistes

Pour l'affectation des couleurs et numéros des pistes à partir des matchs du tableau préliminaire de 64 et, le Directoire Technique devra respecter l'ordre suivant :

- piste bleue
- piste jaune
- piste verte
- piste rouge
- piste 5
- piste 6
- piste 7
- piste 8

Les tableaux de compétition des pages suivantes présentent les tableaux complets types à respecter.

Pour une compétition individuelle, lorsqu'un tableau est incomplet, il faudra faire en sorte qu'un maximum de matchs de chaque quart de tableau corresponde à la couleur de ce quart de tableau.

Couleurs et numéros des pistes compétition individuelle

Prel. T 64	T 64	T 32	T 16	T 8	semi-final	final	
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">1</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">64</div>	bleue	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">1</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">64</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">33</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">32</div>	bleue	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">1</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">32</div>	bleue	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">1</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">16</div>	bleue
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">33</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">32</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">17</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">5</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">48</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">5</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">49</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">16</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">9</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">56</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">41</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">5</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">24</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">25</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">5</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">40</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">57</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">8</div>							
bleue	bleue	bleue	bleue	bleue	bleue	bleue	
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">5</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">60</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">37</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">28</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">6</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">21</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">6</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">44</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">53</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">jaune</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">12</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">13</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">jaune</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">52</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">45</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">6</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">20</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">29</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">6</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">36</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">61</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">jaune</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">4</div>							
jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">3</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">62</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">35</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">7</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">30</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">19</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">7</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">46</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">51</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">14</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">11</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">54</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">43</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">7</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">22</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">27</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">7</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">28</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">59</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">6</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">6</div>							
verte	verte	verte	verte	verte	verte	verte	
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">7</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">58</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">rouge</div>	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">39</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">8</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">26</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">23</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">8</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">42</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">55</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">rouge</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">10</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">15</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">rouge</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">50</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">8</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">47</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">18</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">8</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">31</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">7</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">34</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">rouge</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">63</div>							
rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	

1
4 podium

1
2 podium

3
2 podium

3.3 LE PERSONNEL DE MARQUAGE

Chaque aire de combat (une piste) nécessite 2 personnes vêtues d'un uniforme simple (t-shirt et pantalon) :

- 1 chronométreur pour l'utilisation de la télécommande
- 1 personne pour tenir la feuille de poule ou de match, à faire signer par l'arbitre, les tireurs.

ces 2 personnes doivent être:

- formées pour cette tâche
- ponctuelles

La diffusion des Résultats

Point central d'affichage :

- murs ou panneaux accessible à tous avec un bon éclairage
- facilement lisible (si possible agrandir au format A3)
- affichage de tous les documents issus du Directoire Technique : composition des poules, tableaux d'élimination directe, classements, notes de service...

3.4 LE CONTROLE DES ARMES ET DES EQUIPEMENTS

Le matériel et l'équipement des tireurs doivent être conformes aux normes (Règlement Administratif l'article 9.4.4, Règlement d'organisation art. **o.28**, Règlement technique art. **t.64/5** et **t.70-75**, Règlement du matériel art. m. 8, m.9, m.12, m.13, m.17, m.23) de la FIE. Normes pour la fabrication des tenues 4. Label de qualité

Tout matériel et/ou arme non-conforme sera refusé.

L'organisateur doit aussi désigner une personne en charge du contrôle du matériel sous l'observation du délégué SEMI de la FIE. Ce contrôle doit se pratiquer aux 3 stades suivants de la compétition, conformément au règlement de la FIE (article **o.28**) :

- contrôle général avant la compétition.
- vérification pendant les poules et le tour préliminaire d'élimination directe par l'arbitre en piste pour chaque match.
- vérification avant les matchs du tableau 64 par l'arbitre, en piste ou dans la chambre d'appel, et, pour le tableau de 32, 16 et la finale, dans la chambre d'appel.

Contrôle général

- **Réception du matériel :**
Étiquetage et remise d'un reçu, stockage des housses, indication de l'heure de retrait
- **Contrôle du matériel :**
lames, masques, vestes, pantalons, plastrons, fils de corps et le fil de masque, gants
- **Retrait des équipements.**

Il faudra prévoir un dispositif de marquage.

Vérifications pendant les poules et le tour préliminaire d'élimination directe

Cette vérification s'effectue avant chaque match, directement par l'arbitre qui doit disposer du matériel de contrôle nécessaire (pesons, piges) à chaque table de marquage.

Vérifications pendant le tableau 64, 32 et la finale

Cette vérification est faite conjointement par 2 contrôleurs à l'intérieur ou à proximité de la chambre d'appel. Les armes seront portées dans des sacs en couleur jusqu'aux pistes par des bénévoles et seront remises aux tireurs sous la surveillance de l'arbitre.

3.5 LES CEREMONIES D'OUVERTURE, DE CLOTURE ET LES FINALES

« Moments forts », médiatiques et accessibles au grand public des Championnats du Monde, leur déroulement doit faire l'objet d'une **mise en scène** exceptionnelle, sans que la partie sportive fasse de concessions (qualité de la piste, éclairage, espace disponible pour les tireurs, recul nécessaire pour l'arbitre, se référer au schéma directeur de la salle de finale). Sont donc à mettre en œuvre particulièrement :

- l'esthétique de la scène.
- la facilité de compréhension des publics, présents et télévisuels.
- la commodité des prises de vue des télévisions et des photographes.
- le respect des horaires.
- le protocole officiel.
- la fiabilité du matériel.

Le Comité d'Organisation désignera un responsable du protocole, de tout le déroulement de ces phases..

Les fonctions du responsable du protocole sous le contrôle du Chef du Protocole désigné par la FIE :

1. Veille et impose le respect du Protocole FIE en conformité avec le Règlement Administratif de la FIE
2. Etablit l'ordre de préséance des sièges dans la Tribune des VIP
3. Surveille et exige du service de sécurité le respect concernant l'occupation des sièges réservés et/ou dédiés
4. Il collabore en permanence avec le Président ou son représentant pour obtenir et transmettre le nom de la personnalité FIE qui participera à la remise des prix
5. Il est responsable et participe à l'organisation des cérémonies des remises des prix dans le respect du Règlement administratif (**Chapitre 4, paragraphe 4.5.1 ; Chapitre 10, paragraphes: 10.2.3.1 et 10.2.3.2.**)

Cérémonie d'ouverture

- elle doit avoir lieu juste **avant la première finale** des Championnats vétérans.
- elle devra respecter l'ordre suivant :
 - 1 • un **intermède facultatif** (petit spectacle) mais de courte durée (20 minutes au maximum).
 - 2 • un **défilé des drapeaux** des nations participantes.
 - 3 • les **allocutions** du Président de la Fédération Organisatrice, du Président de la FIE, puis éventuellement de l'invité d'honneur, brèves (2 minutes maximum par orateur), seront prononcées à partir d'un pupitre avec micro installé sur le podium de la finale.
 - 4 • déclaration de l'ouverture des Championnats du Monde par une personnalité.

- 5 • sur l'hymne national du pays organisateur, les drapeaux de la FIE et de la nation organisatrice sont hissés.

La cérémonie ne devra pas dépasser une demi-heure, sauf s'il y a plus de deux remises de prix.

Déroulement d'une finale

1 - présentation des finalistes :

- annonce de leurs palmarès respectifs (les 2 meilleurs résultats les plus représentatifs)
- en tenue d'escrimeur, une arme à la main, ils salueront le public coquille au menton. Le palmarès aura été recueilli au préalable.

2 - présentation des arbitres.

Les instructions sur le déroulement de la présentation et de la cérémonie de remise de prix auront auparavant été expliquées aux tireurs et aux arbitres.

3 - les matchs devront s'enchaîner immédiatement après la présentation.

Les tireurs devront se présenter en tenue, armes contrôlées.

4. le match final aura lieu 10 minutes après la dernière demi-finale s'il s'agit d'une seule finale. Dans le cas de deux finales dans la soirée, les 4 demi-finales s'enchaîneront, suivies sans pause par les 2 finales.

5 - la remise des prix doit intervenir rapidement après le dernier match.

- **la Cérémonie protocolaire doit respecter les suivantes dispositions du Règlement administratif de la FIE et les indications du Chef du Protocol désigné pour la compétition :**

* **Chapitre 4, paragraphe 4.5.1**

* **Chapitre 10, paragraphes: 10.2.3.1 et 10.2.3.2.**

- devront être prêts ou préparés le plus rapidement possible les points suivants :
 - le podium.
 - les médailles, coupes ou trophées.
 - les drapeaux des nationalités des finalistes attachés au bas des mâts.
 - l'hymne national du vainqueur.
- les officiels prévus pour la remise des prix, en conformité avec le protocole de la FIE (Règlement administratif, Article 10.2.3 et 4.5.1), seront préalablement prévenus et conduits par une hôtesse de la tribune d'honneur jusqu'au podium.
- le service d'ordre veillera à ce qu'il n'y ait pas d'invasion de la piste par le public.

- à l'appel de leur classement, les finalistes, prévenus préalablement, en survêtement officiel, sans arme, sur le podium.

Cérémonie de clôture

Elle doit avoir lieu avant la dernière finale, et dans l'ordre suivant :

- 1 - allocution du Président du Comité d'Organisation.
- 2 - **allocution de clôture des Championnats vétérans** du Président de la FIE.
- 3 - sur **l'hymne national** du pays organisateur, les **drapeaux de la nation organisatrice et de la FIE sont descendus lentement des mâts**. Ce dernier drapeau est rendu par le Président du Comité d'Organisation au Président de la FIE ou à son représentant qui le confie au Président, ou représentant, du Comité d'Organisation des championnats de l'année suivante s'ils sont déjà assignés.

Le Présentateur - animateur

Un présentateur, sous la conduite du responsable du protocole animera toutes ces phases publiques.

L'animation doit :

- être sobre
- s'exprimer dans une langue officielle de la FIE d'abord, puis dans la langue du pays.
- ne pas intervenir pendant les matchs et les décisions des arbitres.

Les temps morts devront être meublés (animation, spectacle, musique d'ambiance...).

Zones réservées dans la tribune de la salle de finale

Des groupes de places devront être attribués :

- au superviseur FIE de la compétition
- aux VIP
- aux DT et délégués
- aux arbitres
- aux athlètes
- autres...

Le reste des places sera affecté au public.

4. SERVICE MEDICAL

Se référer au Cahier des Charges Médical obligatoire en annexe.

5. DIVERS

5.1 SONORISATION ET COMMUNICATIONS INTERNES

Sonorisation générale

L'installation d'une sonorisation adéquate doit permettre l'information simultanée de toutes les personnes présentes sur l'ensemble du site des compétitions (salles de compétition, vestiaires, salles annexes...)

Signalisation - Fléchage

Compte tenu du nombre important de personnes évoluant sur le site, il est nécessaire d'ordonner les flux de circulation des participants et des spectateurs et de faciliter le repérage des lieux par un système de signalisation important et de nombreux fléchages.

5.2 PUBLICITE - PROMOTION - PARTENARIAT

L'organisateur s'engage formellement à assurer la promotion de l'escrime au niveau local, national et international, par le moyen de tous les média et en particulier de la télévision. Cette action, particulièrement importante pour notre sport, devra être menée en étroite coopération avec le bureau de la FIE.

Presse écrite, radio et télévision

Il est préférable que l'organisateur ait un accord avec la télévision (nationale ou locale) afin de produire au minimum la finale. Le signal devra obligatoirement être mis à la disposition de la société qui effectuera le streaming pour la diffusion des images sur Internet.

Partenaires et sponsors

Tous les projets de sponsoring devront être soumis au Président de la FIE afin de tenir compte des contrats et des exclusivités pouvant exister avec la FIE.

Les panneaux publicitaires, dans les salles de la compétition, devront de préférence être **monochromes, de tailles uniformes** et placés de manière à ne perturber les prises de vue télévisées. Ceci est **obligatoire dans la salle de finale**.

Logotype et drapeaux de la FIE

Logotype FIE : respect de la Charte Graphique, qui sera transmis sur demande par le bureau de la FIE.

Le drapeau de la FIE devra être hissé ou suspendu dans la salle de la compétition.

5.3 CONSEILS DIVERS

Restauration

L'organisation « non-stop » des épreuves nécessite la présence permanente d'une restauration à prix abordable sur le site de compétition :

- bar et vente de boisson,
- sandwiches et restauration rapide,
- restauration « classique ».

Service de surveillance - Service d'ordre - Sécurité

- compte tenu du coût du matériel installé un **service de surveillance** sûr et permanent nuit et jour est de rigueur.

- la réglementation des accès sur les différents sites de la compétition impose un **service d'ordre** « aimable mais ferme » pour faire respecter les consignes. Les membres de ce service pourront être équipés de talkies-walkies.

- un service discret de **police** et la présence d'un **service de prévention d'incendie** sont aussi à prévoir.

6. ANNEXES

Tableau d'affichage électronique ou le plasma présent sur chaque piste d'élimination directe

Le Tableau d'affichage de match doit illustrer les informations suivantes :

- **Nom et nationalité des deux tireurs**
- **Chronomètre**
- **Score (0-50)**
- **Carton jaune et rouge**
- **N° de manche (1-3)**
- **Priorité à droite et à gauche**
- **Répétiteurs de signaux valables (à droite et à gauche)**
- **Répétiteurs de signaux non valables (à droite et à gauche)**

Le Tableau (arbre) d'élimination directe doit illustrer les informations suivantes :

- **Le titre**
- **Les 8 tireurs et leurs nationalités**
- **L'heure prévue pour chaque match**

Autres cahiers des charges obligatoires

Questionnaire de candidature

Cahier des charges médical (**ce cahier des charges est disponible sur www.fie.ch**)

Cahier des charges télévision (**ce cahier des charges est disponible sur www.fie.ch**)